

# Les priorités du département Services centraux

*Un nouveau toit, un nouveau responsable informatique, des progrès dans la numérisation, la consultation relative au règlement sur la péréquation financière et, toujours en toile de fond: le processus de réorganisation. Tous les services ont eu du pain sur la planche.*

 Roger Wyss  
responsable du secteur Services centraux

## Secteur Services centraux

Les services du secteur Services centraux sont bien dotés en personnel pour la gestion des affaires courantes. Les affaires extraordinaires forment un contraste saisissant avec les affaires courantes, et impliquent de manière générale l'engagement d'heures supplémentaires. De telles affaires ont mobilisé les trois services. Par exemple, la vacance temporaire du poste de responsable informatique, la rénovation urgente du toit au

Pavillonweg tout comme les efforts en vue de réobtenir le label « Coq vert » sont autant de raisons qui ont favorisé la forte sollicitation du service Infrastructure. Le service du personnel a donné la priorité à la numérisation au sein de l'administration du personnel. De plus, ce service a été mis à rude contribution du fait de la mise en œuvre des nouvelles valeurs des logements de fonction. Les évaluations de la partie quantitative du Compte

rendu sur les prestations d'intérêt général, la réorganisation en cours, la révision partielle du règlement sur la péréquation financière ainsi que la participation à l'attribution des postes pastoraux ont conduit le service des finances à exercer des activités intéressantes. Elles ont en revanche entraîné une surcharge au niveau du temps de travail pour les collaborateurs et collaboratrices. ■

## Service Finances

Six nouvelles bourses ont pu être accordées sur la base du règlement concernant l'octroi de subsides de formation (RLE 58.010). Au total, les subsides de formation accordés s'élèvent à environ 174 300 francs. De nombreuses demandes de financement adressées au fonds de développement et de soutien et au crédit global du Conseil synodal ont à nouveau été examinées. Des contributions d'un montant de 680 400 francs ont été accordées à charge du fonds de développement et de soutien (y compris le fonds d'expérimentation), et d'un montant de 147 500 francs à charge du crédit global. Les institutions bénéficiaires peuvent être consultées dans l'annexe aux comptes annuels 2023.

Les paroisses bernoises disposent d'une péréquation financière qui est gérée par le service des finances. En 2023, 75 paroisses avaient droit

à la péréquation financière, ce qui correspond à environ 40 % de toutes les paroisses bernoises. Parmi elles, 29 paroisses ont déposé une demande de subvention pour des investissements dans des immobilisations corporelles du patrimoine administratif. Le volume d'investissement se monte à environ 5,3 millions de francs. Le montant des subventions allouées est d'environ 1,4 million de francs. Ci-dessous, quelques exemples de projets comptabilisés en 2023 :

- En 2020, la paroisse d'Amsoldingen a déposé une demande de subvention d'environ 111 000 francs pour le projet de transformation de sa cure. En raison de la pandémie de coronavirus, les travaux ont pris du retard. Toutefois, le projet a pu être achevé en 2023 et la paroisse a reçu une subvention de 23 300 francs provenant de la péréquation financière indirecte.

- En mai 2019, l'assemblée paroissiale d'Oberburg a décidé de rénover sa cure et a déposé une demande de subvention d'environ 670 000 francs. Pour donner suite à diverses exigences formulées par la protection des monuments, le montant total s'est finalement élevé à plus de 700 000 francs. À cet effet, la paroisse a reçu une subvention d'environ 150 000 francs provenant de la péréquation financière indirecte.
- En mai 2019, la paroisse d'Oberbalm a déposé une demande de subvention pour la rénovation de sa cure pour un montant de 653 000 francs. En 2022, elle a reçu un versement partiel d'environ 64 000 francs. En mars 2023, le solde a été réglé à l'achèvement du projet. Au total, la paroisse a reçu une subvention d'environ 86 000 francs provenant de la péréquation financière indirecte. ■

## Service Personnel

Le service du personnel peut se targuer d'une année passionnante. Une grande partie des ressources a été consacrée à la gestion des affaires courantes pour les quelque 600 dossiers actifs du personnel :

- En cas de résiliation des rapports de travail, les postes pastoraux sont recalculés conformément à l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux. En 2023, c'était le cas de plus de 30 paroisses.
- Environ 300 nouveaux contrats ont été établis pour des postes pastoraux (postes fixes, desservances et postes propres aux paroisses) ; 40 nouveaux contrats ont été établis pour les services généraux de l'Église.

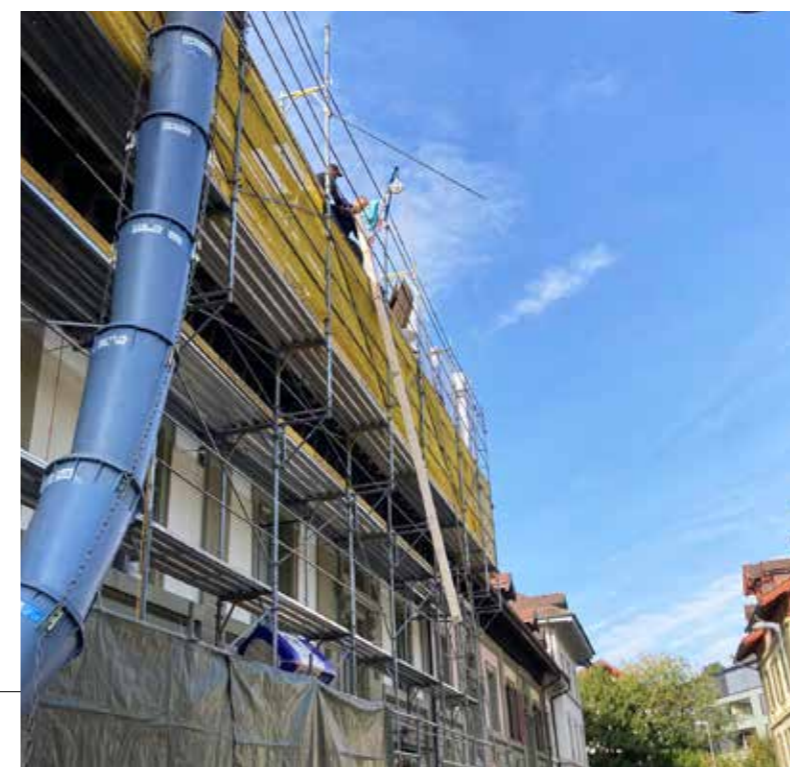
Comme le prévoit le règlement du personnel pour le corps pastoral, l'ensemble des quelque 200 logements de fonction ainsi que tous les biens immobiliers privés ont été réévalués par l'Intendance des impôts en 2020. Ces valeurs ont été adaptées pour la dernière fois de manière générale en 1999. La mise en œuvre de la réévaluation sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Avec l'introduction du portail destiné au personnel « MyAbacus », les collaborateurs et collaboratrices actives ont accès à leurs décomptes de salaire et à leur certificat de salaire en tout lieu et en tout temps. Chaque membre du personnel peut désormais effectuer soi-même diverses modifications de ses données personnelles directement

sur le portail. Après numérisation de tous les dossiers du personnel, il sera possible à l'avenir d'accéder directement aux documents individuels du personnel. Cela permet d'économiser l'envoi d'environ 5000 feuilles de papier.

Sur le nouveau portail, les collaborateurs et collaboratrices ont eu la possibilité de participer à une évaluation préventive de leur état de santé. Celle-ci permet de s'interroger sur son comportement au travail. Les données sont analysées de manière anonyme par la Haute École spécialisée du nord-ouest de la Suisse. Des apports positifs pour la gestion de la santé en entreprise sont attendus des résultats. ■

- Déclarations aux assurances : 2 cas de parentalité, 39 maladies, 10 accidents professionnels ainsi que 65 accidents non professionnels qui se sont produits généralement en semaine, le mercredi, le jeudi ou un samedi.
- Décomptes avec les assurances sociales : un contrôle de l'employeur a eu lieu en 2023 pour les années 2018 à 2022. Le contrôle s'est déroulé sans aucun problème. La caisse de compensation a confirmé qu'aucune différence de montant n'avait été constatée.
- Outre le décompte des honoraires, des séances de commissions et des décomptes du Synode, 12 traitements de salaires ont été effectués, avec une moyenne d'environ 800 décomptes de salaire, 1000 paiements et 1000 écritures comptables inscrites dans la comptabilité financière.
- Ces paiements incluent également les transferts des valeurs des logements de fonction aux paroisses.

Rénovation du toit au Pavillonweg à Berne.



## Services centraux

**Responsable du secteur**  
Roger Wyss, responsable  
Marcel Maier, suppléant

**Service des finances**  
Roger Wyss, responsable  
Margot Baumann  
Nicole Bonnemain  
Beatrix Jockisch Wälti  
Therese Waeber

**Service Infrastructure**  
Marcel Maier, responsable

Conciergerie : Renate Erny, Sonja Häfliger (jusqu'au 30 avril), Jeanette Sieber (à partir du 1<sup>er</sup> janvier)

Informatique :  
Stephan Trachsel, responsable (jusqu'au 31 mai), Jürg Burri, responsable (à partir du 1<sup>er</sup> août),  
Zino Bosshard (à partir du 1<sup>er</sup> mars)

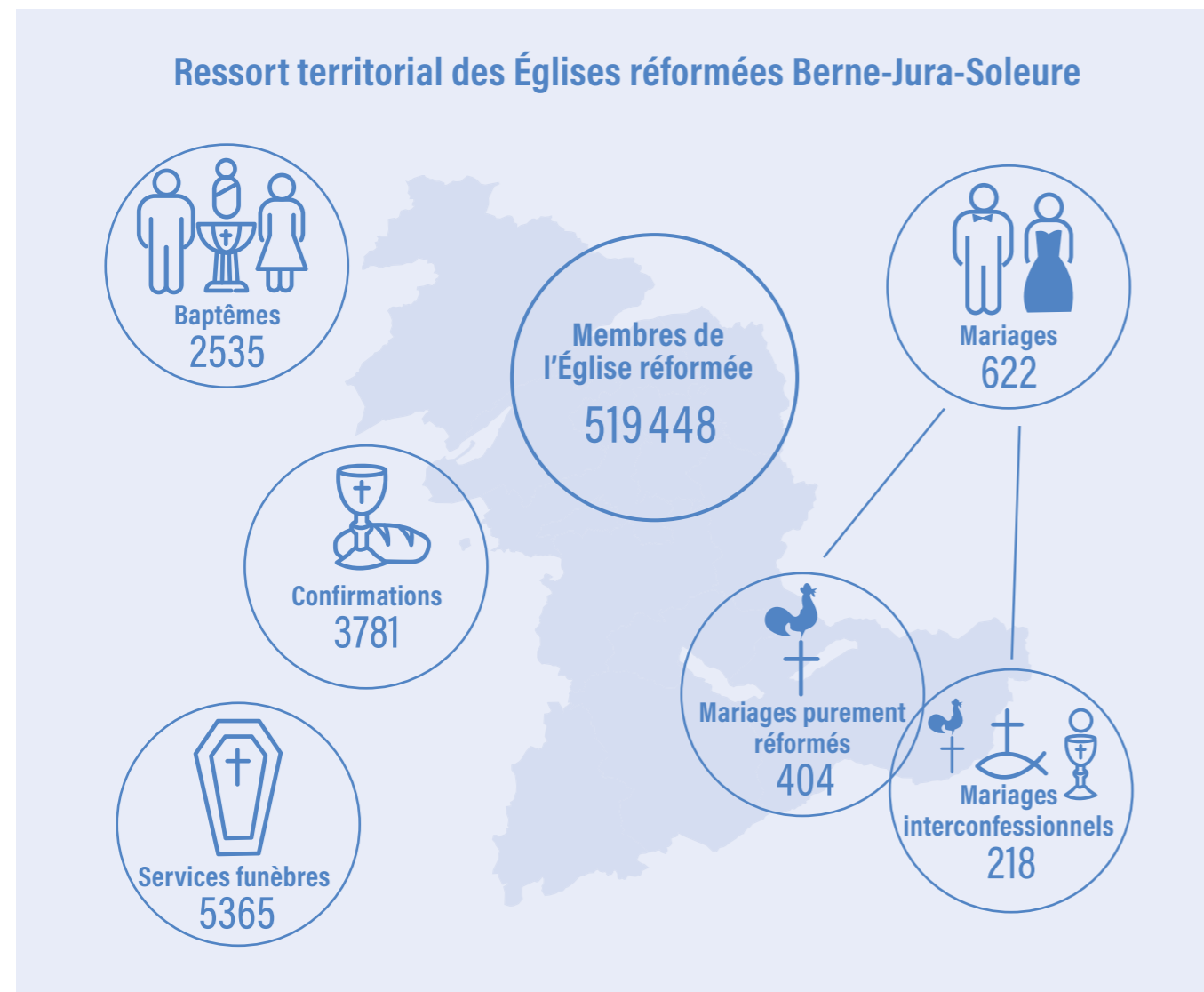
Réception :  
Brigitte Müller, Sabine Schüpbach,  
Elvira Wüthrich

Auxiliaires : Daniela Matti, Daniela Bourlout, Sonja Moser

**Service du personnel**  
Hanni Wyrtsch, responsable  
Benjamin Hari (à partir du 1<sup>er</sup> août),  
Ruth Käser Gurung, Yvonne Liechti,  
Nathalie Neily (jusqu'au 30 avril),  
Tina Pensa

Apprenti-es de commerce CFC :  
Benjamin Hari (jusqu'au 31 juillet),  
Betina Llugiqi (à partir du 1<sup>er</sup> août),  
Costantino Morello, Dima Osman

# Statistiques



|  | Population réformée | Baptêmes    |             |             | Confirmations |             |             | Bénédictions de mariage |            |            | Services funèbres |             |             |
|--|---------------------|-------------|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|-------------------------|------------|------------|-------------------|-------------|-------------|
|  |                     | 2023        | 2021        | 2022        | 2023          | 2021        | 2022        | 2023                    | 2021       | 2022       | 2023              | 2021        | 2022        |
| Oberland                                 | 119 561             | 482         | 690         | 616         | 973           | 874         | 874         | 482                     | 244        | 210        | 973               | 1262        | 1120        |
| Mittelland                               | 178 150             | 587         | 905         | 798         | 1268          | 1386        | 1235        | 587                     | 174        | 149        | 1268              | 1909        | 1835        |
| Emmental                                 | 60 316              | 318         | 502         | 407         | 566           | 513         | 549         | 318                     | 104        | 117        | 566               | 704         | 681         |
| Haute-Argovie                            | 42 395              | 194         | 271         | 229         | 399           | 271         | 365         | 194                     | 37         | 42         | 399               | 520         | 474         |
| Seeland                                  | 65 134              | 227         | 368         | 282         | 552           | 478         | 418         | 227                     | 80         | 58         | 552               | 743         | 692         |
| Jura bernois                             | 20 257              | 39          | 75          | 32          | 80            | 108         | 69          | 39                      | 12         | 10         | 80                | 336         | 206         |
| Canton de Berne                          | 485 813             | 1847        | 2811        | 2364        | 3838          | 3630        | 3510        | 1847                    | 651        | 586        | 3838              | 5474        | 5008        |
| Canton du Jura                           | 6 449               | 11          | 19          | 17          | 11            | 17          | 19          | 11                      | 3          | 6          | 11                | 73          | 64          |
| Paroisses soleuroises                    | 27 226              | 128         | 152         | 154         | 262           | 217         | 252         | 128                     | 26         | 30         | 262               | 317         | 293         |
| <b>Union synodale Berne-Jura-Soleure</b> | <b>519 488</b>      | <b>1986</b> | <b>2982</b> | <b>2535</b> | <b>4111</b>   | <b>3864</b> | <b>3781</b> | <b>1986</b>             | <b>680</b> | <b>622</b> | <b>4111</b>       | <b>5864</b> | <b>5365</b> |

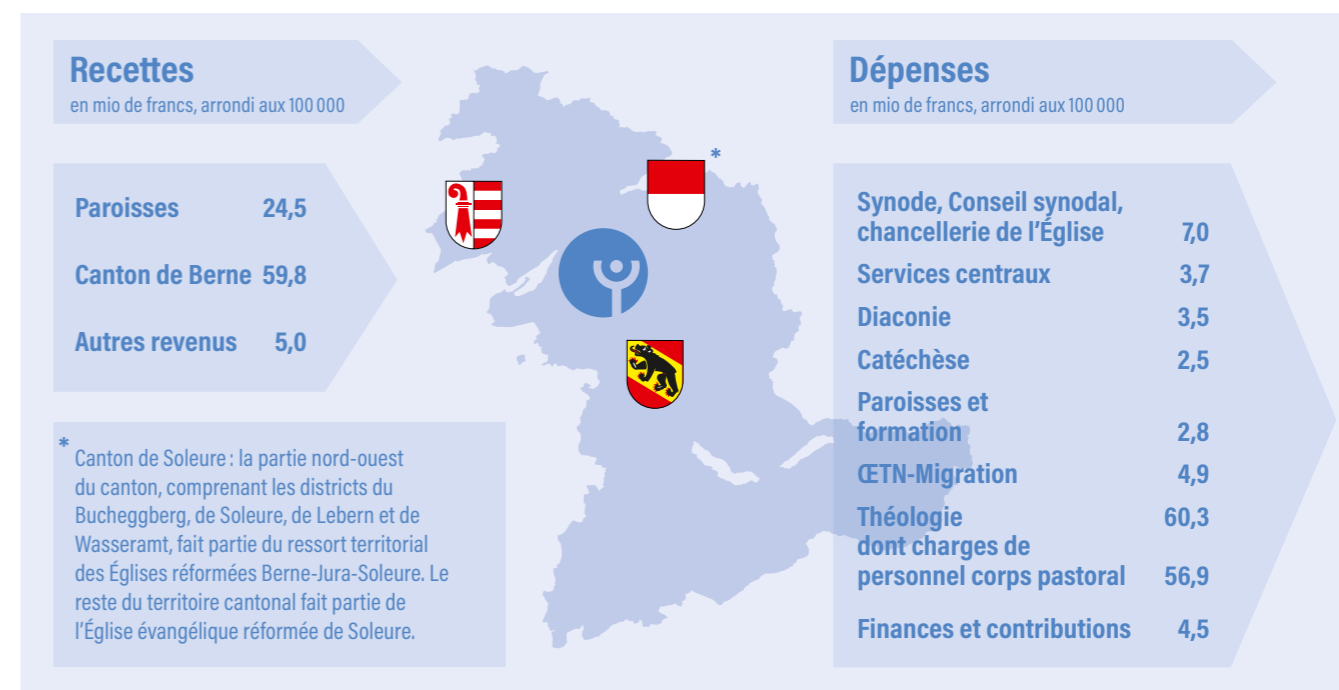
| Entrées et sorties de l'Église | Entrées    |            |            |            | Sorties     |             |               |             |
|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|---------------|-------------|
|                                | Femmes     | Hommes     | Total      | 2023       | Femmes      | Hommes      | Total         | 2023        |
| par tranches d'âge             |            |            |            |            |             |             |               |             |
| jusqu'à 20 ans                 | 59         | 41         | 100        | 83         | 288         | 323         | 611           | 406         |
| 20 - 29 ans                    | 6          | 5          | 11         | 15         | 1000        | 925         | 1925          | 1631        |
| 30 - 39 ans                    | 36         | 15         | 51         | 46         | 1045        | 1140        | 2185          | 1628        |
| 40 - 49 ans                    | 45         | 25         | 70         | 46         | 703         | 730         | 1433          | 972         |
| 50 - 59 ans                    | 31         | 22         | 53         | 48         | 938         | 789         | 1727          | 1216        |
| 60 - 69 ans                    | 27         | 28         | 55         | 33         | 835         | 828         | 1663          | 1135        |
| à partir de 70 ans             | 40         | 30         | 70         | 60         | 505         | 504         | 1009          | 613         |
| sans indication d'âge          | 0          | 0          | 0          | 0          | 22          | 21          | 43            | 45          |
| <b>Total</b>                   | <b>244</b> | <b>166</b> | <b>410</b> | <b>331</b> | <b>5336</b> | <b>5260</b> | <b>10 596</b> | <b>7646</b> |

## Statistiques ecclésiales : éclairage

10 596 personnes ont quitté l'Église (année précédente : 7646), ce qui représente une augmentation de 39 %. Il est possible que l'étude pilote sur la problématique des abus au sein de l'Église catholique romaine publiée en septembre ait également influencé le nombre de sorties chez nous. Il est

intéressant de noter que 150 personnes en provenance « d'une autre Église nationale » (année précédente : 66) ont adhéré durant l'année sous revue. Il se pourrait qu'il s'agisse en partie de membres de l'Église catholique romaine souhaitant quitter cette dernière, mais rester membres d'une Église. ■

## Flux financiers 2023



## Éclairage sur les flux financiers

L'Union synodale Berne-Jura est financée pour un tiers par les contributions des paroisses bernoises, des paroisses du synode d'arrondissement de Soleure et de l'Église du canton du Jura et pour deux tiers par les prestations financières cantonales. De ce financement cantonal, 34,8 millions de francs sont affectés aux charges de personnel du corps pastoral et près de 25 millions de francs aux prestations

d'intérêt général. Les charges brutes de chaque secteur des services généraux de l'Église sont comparativement plutôt équilibrées à l'exception de celles du secteur Théologie, puisque les charges de personnel du corps pastoral lui sont imputées. Les résultats détaillés peuvent être consultés dans les Comptes annuels 2023 présentés à part. ■

## Service Infrastructure

Une tâche importante a été la préparation en vue de réobtenir le label écologique ecclésial « Coq vert ». Les discussions sur un système de management environnemental au sein de la Maison de l'Église et l'évaluation des données montrent l'importance d'une approche systématique en matière de protection de l'environnement. De nouvelles mesures ont permis de réduire encore l'impact environnemental de la Maison de l'Église.

Par exemple, une analyse a été conduite pour envisager les possibilités d'économie de ressources liées à l'accentuation de la numérisation. Ainsi, les comptes clients basés sur le web, avec lesquels le service Infrastructure entretient une collaboration, ont été examinés en vue de trouver des alternatives numériques. Le résultat a été impressionnant. D'une part, des ressources précieuses (impressions papier) ont pu être économisées et, d'autre part, la meilleure disponibilité des données a généré une plus-value pour le travail quotidien. Une autre mesure a été mise en œuvre dans un tout autre domaine : dans la Maison de l'Église, une partie des 30 toilettes au total a fait l'objet d'une maintenance des systèmes de

chasse d'eau. Les toilettes ont été traitées avec un système de nettoyage spécialement conçu, le mécanisme des chasses d'eau a été vérifié et tous les joints ont été remplacés. Cette manière d'agir permet d'économiser plusieurs centaines de litres d'eau par an.

### Ce qui paraît insignifiant au début...

En 2022, lors du constat de sortie d'une chambre en colocation au Pavillonweg 5, la formation de bulles sur le papier peint des combles a été constatée. La cause de ces bulles était l'humidité dans le mur. On pensait à l'époque que celle-ci était due à des tuiles défectueuses et à des fermetures non étanches. Malgré les réparations nécessaires, de l'humidité était toujours présente dans certaines pièces. En 2023, des investigations plus approfondies ont alors révélé que l'eau du toit s'infiltrait à plusieurs endroits et que les poutres de la charpente étaient touchées. Afin de garantir le maintien de la valeur de l'immeuble, une rénovation complète du toit a dû être mandatée en 2023. Dans ce contexte, le montage d'une installation solaire a en outre été examiné en collaboration avec le Service des monuments historiques du canton

de Berne. Après avoir discuté de plusieurs variantes d'installations photovoltaïques, il en est résulté qu'une installation sur le toit d'une puissance de quatre kilowatts était la plus appropriée. En raison de retards dans la procédure d'autorisation de construire, les travaux n'ont malheureusement pas encore pu être réalisés au cours de l'année sous revue.

### Sécurité au travail

Cette année encore, les collaborateurs et collaboratrices des services généraux de l'Église se sont vu proposer la participation à un cours sur l'extinction des incendies. Le cours s'est déroulé sur le parking devant la Maison de l'Église. La procédure et le comportement à adopter en cas de début d'incendie y ont été présentés de manière remarquable, et l'utilisation correcte du matériel de lutte contre le feu y a été illustrée de manière claire. Les collaborateurs et les collaboratrices ont ainsi pu mettre la main à la pâte et éteindre le feu avec différents moyens. La fréquentation du cours a été bonne. Les participantes et participants étaient « tout feu tout flamme » pour cette approche pratique de la formation continue.



Le personnel se forme à l'extinction des incendies devant la Maison de l'Église.